

GOLD Cit'ergie

European Energy Award®

Ville de
Besançon

Ville de
Besançon
Vers un Plan Climat Energie Territorial



Portrait

Type de collectivité : **Commune**

Population : **121 391 habitants**

Région : **Franche-Comté**

Obtention/Renouvellement du label : **2007/2011/2012**

Niveau actuel du label : **Cit'ergie GOLD**

Echéance de renouvellement de la labellisation Cit'ergie GOLD : **2016**



Ce qu'apporte Cit'ergie

La Ville de Besançon mène de multiples démarches : Agenda 21, Plan Climat Energie Territorial (PCET), Convention des Maires, démarche interne APPEL (Analyse des Politiques Publiques et des Engagements Locaux)... La démarche Cit'ergie quant à elle, très encadrée, permet une amélioration continue des pratiques de la collectivité, avec un cadre d'animation et de suivi de projets qui la font progresser. C'est un outil performant pour la mise en place du PCET, notamment sur la méthode

et sur des actions concrètes de court et moyen terme.

Le label Cit'ergie permet de valoriser les actions de la Ville en faveur de la maîtrise de l'énergie et d'obtenir une reconnaissance nationale et européenne. Il permet surtout d'évaluer la politique énergie-climat de la collectivité et de la mesurer à d'autres villes françaises et européennes. Des contacts privilégiés sont également noués avec les collectivités du réseau Cit'ergie.

Ils ont dit...

« ALORS QUE PARIS RECEVRA LA COP 21 EN DÉCEMBRE 2015, LA VILLE DE BESANÇON A VOULU VOTER SON ENGAGEMENT POUR SOUTENIR CET ÉVÈNEMENT, EN PLUS DE SA LABELLISATION CIT'ERGIE GOLD. BESANÇON VEUT REDIRE L'IMPORTANCE DU RÔLE DES VILLES DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE POUR LIMITER LES EFFETS DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE QUE LES POPULATIONS SUBISSENT DÈS À PRÉSENT SUR LEUR TERRITOIRE ET PLUS GLOBALEMENT POUR LA PLANÈTE. IL EST URGENT QUE TOUS LES PAYS DE MOBILISENT »

ANNE VIGNOT
ADJOINTE DÉLÉGUÉE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le label Cit'ergie en bref

Cit'ergie est l'appellation française du label european energy award (eea) mis en oeuvre dans plusieurs pays européens (Allemagne, Autriche, Suisse...) et déjà accordé à plus de 1100 collectivités européennes. En France, le label est porté et diffusé par l'ADEME via ses directions régionales.

En plus de valoriser les politiques énergétiques durables et ambitieuses des collectivités territoriales, Cit'ergie est un outil opérationnel structurant qui contribue activement à la réalisation d'un Plan Climat Energie Territorial, d'un Agenda 21, au respect des engagements de la Convention des Maires, et à la mise en oeuvre de la politique énergie-climat.

En savoir

Pilote de la démarche
Cit'ergie : Agnès SERRES
Tel 03 81 41 56 59
agnes.serres@besancon.fr

Site de la collectivité :
www.grandlyon.com

Site du label Cit'ergie :
www.citergie.ademe.fr

Site du forum eea :
www.european-energy-award.org

Conseillère Cit'ergie :
Marie Luce SAILLARD



Cit'ergie permet à la collectivité de bâtir ou de renforcer sa politique énergétique dans un processus d'amélioration continue.

Véritable guide méthodologique pour renforcer la politique énergétique des collectivités, le processus du label se conduit en quatre temps avec l'appui d'un conseiller Cit'ergie :

1. un état des lieux de la situation initiale qui s'appuie sur un catalogue standardisé de soixante-dix-neuf actions réparties dans six domaines ;
2. la définition d'un programme pluriannuel de politique énergie-climat ;
3. la labellisation (si la collectivité a mis en oeuvre au moins 50% de possibilités d'actions et de progression) avec l'intervention d'un auditeur ;
4. enfin, la mise en oeuvre s'opère en continu et tous les quatre ans, le label est remis en jeu par un nouvel audit.



1 - Programme de rénovation de l'éclairage public



2 - Service d'auto-partage «Autocté»



3 -Le dispositif «Familles actives pour le climat» se déploie

Quelques actions de la ville de Besançon dans les six domaines du label

Développement territorial

Lors de la révision de son PLU, la ville de Besançon a intégré des éléments favorisant la performance énergétique : objectifs ambitieux dans les zones à urbaniser, débord sur le domaine public autorisé pour l'isolation par l'extérieur, augmentation de la hauteur du bâti pour permettre l'isolation en toiture... Par ailleurs, les études comparatives de desserte énergétique sont systématisées dans les nouveaux aménagements (considération du coût global sur 20 ans, des charges pour l'occupant et des émissions de GES...).

Patrimoine de la collectivité

La ville a officialisé en 2010 un programme de rénovation de l'éclairage public : remplacement de 2 000 lampadaires vétustes par des lampes sodium haute pression, mise en place de 30 régulateurs et d'un système de télégestion pour une « mise en veilleuse » de l'éclairage. La ville a pour cela emprunté un million d'euros : une moitié sera financée par des subventions et la vente de certificats d'économies d'énergie (CEE) et l'autre remboursée par les économies d'énergie. Par ailleurs, la construction en maîtrise d'oeuvre interne d'une crèche à énergie positive (BEPOS) est en cours.

Approvisionnement en énergie, eau et assainissement

La Direction de la Maîtrise de l'Énergie réalise en interne les études d'extension de réseau électrique ; des solutions plus rationnelles sont ainsi proposées grâce à la connaissance des projets de développement urbain et des permis de construire déposés.

Par ailleurs, l'étude prospective du chauffage urbain de Planoise et des Hauts du Chazal prévoit la construction d'une chaufferie bois de 16 MW (et 19 MW gaz). Cette nouvelle chaufferie permettra en 2014 de couvrir les besoins des abonnés à plus de 80% par des énergies renouvelables et fatales.

Mobilité

Depuis mars 2010, la SCIC AutoCité propose aux habitants un service d'autopartage (une dizaine de véhicules sur 8 stations), actuellement en extension. Les personnels de la ville de Besançon et de la CAGB utilisent également ce service pour leurs déplacements professionnels. En parallèle, la ville a l'objectif de tendre vers « zéro » stationnement gratuit en centre-ville à l'arrivée du tramway.

Organisation interne

Les actions de maîtrise de l'énergie sont valorisées par des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), soit 230 000 euros de recettes cumulées depuis 2006. La moitié de ces recettes revient aux services techniques pour agir sur le patrimoine (calorifugeage des chaufferies, éclairage public...) et l'autre moitié alimente un Fonds Plan Climat, qui finance le prêt de matériels de mesures ainsi qu'un emploi partiel. Par ailleurs, 9 agents ont été qualifiés en interne pour former leurs collègues à la conduite rationnelle.

Communication et coopération

Depuis sa création en 2009 par la ville de Besançon et son agglomération, le réseau social « Familles actives pour le climat » a fait des petits : cette initiative a été reprise en mai 2011 par Freiburg, Ville jumelée avec Besançon. Par ailleurs, Besançon a inauguré fin 2010 un service gratuit de prêts de caméras thermiques et de wattmètres ; 200 ménages ont déjà pu en bénéficier. En novembre 2011, la Ville de Besançon a élargi ce principe à la réduction des consommations d'eau (prêt d'un débitmètre) et à l'amélioration du confort thermique (thermo-hygromètre).

